

# NOIRE DES «TRUE CRIMES»

doyenne de la Faculté des arts et des lettres à l'University College de Londres et spécialiste du *true crime*. «Ça n'est pas problématique en soi, tant qu'il n'altère pas les preuves présentées.» Une référence directe à la controverse de *The Jinx*, autre classique du genre dans lequel, on l'apprendra plus tard, une confession audio du tueur avait été légèrement trafiquée par le réalisateur.

Le documentariste joue au juge... et le public aussi, soupesant les indices au fil des épisodes jusqu'à se faire un avis. Là réside l'un des rôles essentiels du *true crime*, selon Stella Bruzzi: se sentir investi d'un devoir de justice, pour mieux reconnaître et questionner les faiblesses du système – à l'instar du récent *The Innocence Files*, sur Netflix, de nombreuses docu-séries décortiquent des erreurs judiciaires.

## YOUTUBEUSES ET CRIMINELS

Mais à cette visée idéaliste se mêlent aussi les impératifs, plus prosaïques, du divertissement. On leur doit notamment la tendance à abuser des images chocs et sanglantes. «Il faut toujours se demander si elles sont nécessaires, en gardant la famille de la victime en tête, rappelle Stella Bruzzi. *The Keepers*, qui raconte le meurtre d'une nonne dans le Maryland, est un bon exemple: les scènes d'abus sont illustrées par des plans de main sur une poignée de porte, le reste étant suggéré.»

Ethique et sensationnalisme, une tension encore exacerbée sur YouTube, où le *true crime* est à la mode. Depuis quelques années, des anonymes se sont mis à

raconter, face caméra, des affaires criminelles à leurs abonnés – sur fond de musique angoissante et de décors gothiques.

## NOUVELLES PISTES

La star francophone du genre s'appelle Victoria Charlton. Cette Québécoise de 28 ans, diplômée en lettres, comptabilise plusieurs millions de vues sur sa chaîne, où les crimes non résolus côtoient les disparitions inexplicables. Le créneau, qui lui a permis de se démarquer de la masse de youtubeuses beauté, s'est avéré juteux – elle en vit et vient de sortir un livre sur le sujet. Mais Victoria Charlton, «conteuse sans prétention» selon ses propres mots, se défend de tomber dans le mauvais goût. «J'essaie d'être la plus respectueuse possible, en évitant les titres chocs, les vidéos paranormales ou les effets spéciaux. Et je contacte les familles quand c'est possible.»

Parfois, ce sont même elles qui lui écrivent, espérant profiter de son réseau de 475 000 abonnés (majoritairement des femmes entre 18 et 34 ans) pour relayer l'histoire de leur proche disparu. «En ce moment, j'échange avec la famille de Théo Hayez, ce jeune Belge qui s'est volatilisé en Australie l'an dernier», raconte Victoria Charlton.

Les contenus *true crime*, nouveaux moteurs d'enquêtes qui piétinent? La plupart des documentaires affichent, avant le générique, les numéros des services de police. Et il se dit que le volet Netflix sur Xavier Dupont de Ligonnès a permis d'obtenir une nouvelle piste, d'un informateur venu de Chicago... ■



Plus de trente-cinq ans après les faits, «Grégory» retrace, grâce à de nombreuses images d'archives, la tragédie de la famille Villemin, mais aussi le battage médiatique dont elle a été l'objet. Ici, le père du garçonnet, Jean-Marie, escorté au commissariat. (NETFLIX)

## «UN DOC DOIT COLLER À LA RÉALITÉ»

PROPOS RECUEILLIS PAR LÉO TICHELLI  
@TichelliL

«Grégory», documentant l'affaire du même nom, est disponible en format mini-série depuis novembre 2019 sur Netflix. Sa productrice, Elodie Polo Ackermann, de la société Imagissime (Lagardère Studios), exprime sa vision du documentaire, un genre en pleine mutation depuis plusieurs années

► Netflix, comme les autres plateformes de streaming, s'est engouffrée dans le «marché» du *true crime*, avec un grand nombre de productions du genre. Et l'une des plus remarquées de ces derniers mois est bien connue du public francophone: un nouveau récit de l'affaire Grégory.

Grégory retrace par le biais de témoignages et d'images d'archives ce célèbre drame vosgien, qui a tenu en haleine la France entière dans les années 1980. *Cold case* mythique, l'affaire est éclairée à la lumière de ceux à qui l'on doit la surmédiatisation de ce fait divers: la presse, les forces de l'ordre et le monde judiciaire. Productrice de cette mini-série de cinq épisodes, Elodie Polo Ackermann revient sur la création de ce documentaire au format particulier.

Pourquoi une série documentaire sur l'affaire du petit Grégory, alors que l'histoire a déjà été racontée à maintes reprises? Grégory est un peu le fruit d'une coïncidence. Pendant l'été 2017, l'affaire connaît un énième rebondissement qui relance le dossier [un nouveau logiciel utilisé par la gendarmerie apporte un autre regard à l'affaire, et trois personnes sont mises en examen, ndlr]. Un peu au même moment, l'équipe de développement de Lagardère Studios rencontre Netflix, car la plateforme de streaming est à la recherche d'histoires à raconter. Et c'est finalement l'affaire du petit Grégory qui va les intéresser, sachant que c'est sûrement la plus grande affaire française non élucidée.

Et d'un point de vue personnel, qu'est-ce qui vous a motivée à produire ce documentaire? Pour moi, c'était l'occasion de me lancer dans un magnifique défi éditorial et artistique. En tant que productrice de documentaires, travailler avec Netflix, c'était un peu le Saint-Graal. Ça force à se dépasser, et à se demander comment intéresser un public plus jeune, moins «acquis» au documentaire et rompu au format série. Et au-delà de ce défi, l'histoire du petit Grégory nous dit quelque chose de très fort sur

notre fascination des faits divers. Avec mon équipe, Gilles Marchand et les coréalisatrices de la série (Anna Kwak, Yvonne Debeaumarché, Agnès Pizzini et Patricia Tourancheau), on avait envie de rentrer dans cette machine et de comprendre comment elle fonctionne, tout en collant factuellement au déroulement de l'affaire.

Pourquoi raconter cette histoire sous forme de mini-série? Premièrement, Netflix ne nous a pas imposé de format. On n'a pas dû appliquer leur propre recette pour produire Grégory. Réaliser cette histoire en tant que série s'est imposé naturellement, car cette affaire possède d'elle-même de nombreux rebondissements qui permettent de travailler la dramaturgie dans la longueur. C'est en dépliant la narration que Grégory prend tout son sens. En la réalisant sous ce format-là, on savait également qu'on visait un public plus large, déjà habitué aux séries de fiction.

Quand on pense série, on associe plus facilement ce format à la fiction qu'au documentaire. Vous craigniez que les spectateurs opèrent ce rapprochement? Je pense qu'avec Grégory on a su éviter cet écueil. Le format série est véritablement au service du genre documentaire. Grégory ne se résume pas à une juxtaposition d'éléments dramatiques au service de l'émotion. Mais en narrant l'histoire du petit Grégory de cette façon, il est possible de mieux captiver le spectateur, tout en restant toujours informatif. C'est un peu comme pour une leçon: dans tous les cas, il y a une intention pédagogique et didactique. Mais le cours dont on va vraiment se souvenir est celui donné par un professeur qui fait ressentir des émotions à ses élèves et qui parvient à captiver. Pour un documentaire, c'est la même chose.

Vous réjouissez-vous de cet engouement pour les séries documentaires «true crime» qui pullulent en ce moment sur les plateformes de streaming? Je n'ai évidemment pas envie de me transformer en productrice de documentaires criminels, mais je me réjouis que ce type de production soit de mieux en mieux considéré et diffusé. Car le format est très intéressant lorsqu'on s'y attaque avec une forte ambition créative. Au-delà des histoires de *true crime*, je suis surtout ravie que le documentaire devienne à la mode et qu'il s'exporte vers une audience plus jeune. Et pour ceux qui connaissent déjà bien le genre, le format série leur offre une redécouverte. ■

